



VILLE DE GRACEFIELD
Au ❤️ de la Gatineau

AVIS PUBLIC

Est donné par la directrice générale adjointe et greffière, conformément à l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes*, indiquant le calendrier de la tenue des séances ordinaires du conseil municipal de la Ville de Gracefield pour l'année 2025.

Mardi 14 janvier à 19 h

Mardi 11 mars à 19 h

Mardi 13 mai à 19 h

Mardi 8 juillet à 19 h

Mardi 9 septembre à 19 h

Mardi 18 novembre à 19 h

Mardi 11 février à 19 h

Mardi 8 avril à 19 h

Mardi 10 juin à 19 h

Mardi 12 août à 19 h

Mercredi 1^{er} octobre à 19 h

Mardi 16 décembre à 19 h

Les séances ordinaires du conseil se tiennent à la salle du conseil au 3, rue de la Polyvalente à Gracefield.

Allyssa Ross

Directrice générale adjointe et greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Allyssa Ross, directrice générale adjointe et greffière, de la Ville de Gracefield, CERTIFIE, sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes*, en publiant une copie sur le site web et facebook de la Ville de Gracefield et en en affichant une copie au bureau municipal ce même jour.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 6^{ième} jour d'octobre 2025.

Allyssa Ross

Directrice générale adjointe et greffière